



## Au village

### MES BOÎTES, spectacle familial, musical et poétique ...

La commune s'allie à la Compagnie Songes de Bourg-lès-Valence pour vous présenter un **spectacle familial ce dimanche 12 Novembre à 17h à la salle des fêtes de La Baume d'Hostun**. Ce spectacle intitulé "Mes Boîtes" est pour les curieux l'occasion de se laisser charmer par de multiples boîtes, de toutes les formes, de toutes les couleurs et de toutes les matières... chacune recelant son trésor ! La collectionneuse des boîtes et leur gardien nous ouvriront les portes d'un imaginaire poétique et sensoriel, rempli d'histoires, de souvenirs, de chansons tendres et drôles... comme celle du poisson doré empêché de tourner en rond dans son bocal carré, de la bulle triste d'avoir perdu ses congénères ou du petit ogre qui digérait mal les enfants... !



Ce spectacle est ouvert à tous dès 3 mois, il dure 30 minutes, les tarifs sont de 3€ pour tous, 2€ pour les enfants de primaire, et gratuit pour les moins de 5 ans.

### MARCHÉ DE NOËL

# Marché de Noël

**Samedi 2 Décembre** notre village va s'animer autour de son traditionnel Marché de Noël. Les membres de l'Association des Parents d'Élèves et le Comité des Fêtes vont mettre tout en œuvre pour que cette manifestation soit une belle réussite. Les exposants vous proposeront des idées originales pour vos cadeaux de fin d'année mais aussi pour se faire plaisir. Les gourmands apprécieront les spécialités sucrées ou salées proposées par les artisans. De nombreuses animations jalonneront l'après-midi : chorale des enfants de l'école de la Baume, sculpture de ballons par Claude Henry

Peyrard, escrime de spectacle par « la compagnie Belle Épée », tours de calèche avec « Cœur d'Artichaut », dégustations de crêpes, huîtres etc. En début de soirée un lâcher de ballons célestes sera réalisé pour illuminer le ciel baumois. Et pour clôturer la journée un repas « diots » vous sera mitonné. Venez nombreux !

## CHEMIN DE PEINTRES : Édition 2017

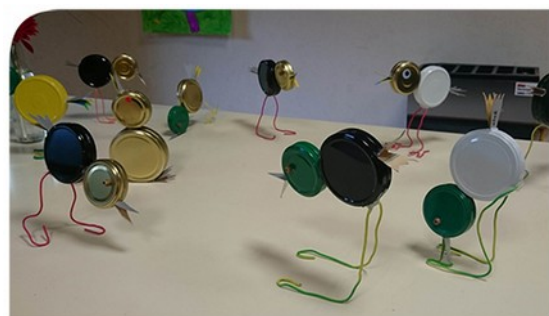
Sous un magnifique soleil, les 7 et 8 octobre dernier a eu lieu l'exposition « Chemin de Peintres » dans de nombreuses villes et villages le long des Monts du Matin. Plus de 500 visiteurs ont déambulé dans notre salle des fêtes afin d'admirer le travail des cinq artistes invités cette année, les œuvres et compositions des ateliers d'Art et Création et d'Art Floral ainsi que les travaux des enfants de l'école. Cette année encore, tous ont œuvré pour la réussite de cette belle exposition.



Un grand merci aux cinq artistes qui nous ont transporté dans leurs univers : les paysages apaisants de Gertrude Camus, les « très grands formats » d'Ali Assaoui, les subtiles gravures à l'eau forte de Solène Labussière, les beautés de la nature captées par la photographe Annie d'Halluin et les acryliques (et diverses techniques) champêtres de fleurs, légumes, fruits et animaux de Véronique Bossan. L'atelier « d'Art et Création » n'avait pas à pâlir avec les portraits, les tableaux à matières, les mosaïques et les sculptures exposés ; au fil des années l'atelier s'étoffe et nous fait découvrir nos artistes locaux. Un remerciement tout spécial aussi à Jacqueline et son équipe d'Art Floral qui réalisent chaque année de véritables tableaux floraux.



Les enfants de l'école ont à nouveau créé de magnifiques travaux autour de 4 thèmes : les oiseaux (Grandes Sections - CP), l'ombre et la lumière (CE1-CE2), reptiles et amphibiens (CM1-CM2) et « Par la fenêtre » (les Temps d'Activités Périscolaires).



Lundi 9 Octobre, l'ensemble des enfants de l'école a pu visiter l'exposition et participer à un atelier autour des fleurs du village animé par Véronique Bossan aidée de Pierre. (plus de détail dans les articles des enfants)

Encore merci à tous les participants, visiteurs, petites mains pour le montage et démontage de l'exposition qui rendent cette manifestation possible !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

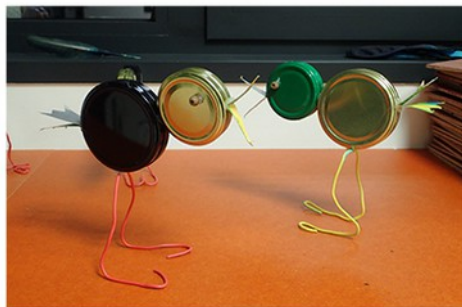
Le 20 octobre dernier, a été annoncé le décès de la doyenne des Français, Honorine Rondello, âgée de 114 ans. La nouvelle doyenne a 113 ans, elle se nomme Lucile Randon et aura 114 ans en février prochain. Cette religieuse, dénommée Soeur Andrée, se trouve dans une maison de retraite à Toulon dans le Var.

Mais jusqu'en 1991 elle a habité au Centre Médical de Convalescence de notre village, c'est en effet une des dernières sœurs à l'avoir quitté lorsque sa gestion était encore assurée par des religieuses.

# Actus Jeunes

## CLASSE DES GRANDES SECTIONS, CP : Chemin de Peintres

Les 7 et 8 octobre 2017 a eu lieu l'exposition intitulée Chemin de peintres. Nous avons réalisé des œuvres qui ont été exposées dans la salle des fêtes, avec celles des artistes. Nous avons utilisé différents matériaux (papier, bois, métal) pour représenter des oiseaux.



Nous avons construit des oiseaux avec des couvercles, des chutes de fils électriques et du carton provenant de briques de lait. Nous avons tout collé avec l'aide de la maîtresse, avec un pistolet à colle très chaud.

Nous avons dessiné des gros oiseaux sur une grande feuille et nous les avons mis en couleur avec de l'encre.

Nous avons peint à la gouache des silhouettes d'hirondelles avec des pochoirs, sur un carré de bois.

Nous avons fait une œuvre collective : nous avons peint le ciel en bleu avec une éponge, nous avons tracé au feutre des traits noirs qui représentent des fils où se posent les oiseaux, nous avons tracé un oiseau chacun à l'aide d'un gabarit, puis nous l'avons découpé et peint ; pour finir, nous avons collé les oiseaux sur les fils.

Enfin, nous avons réalisé des empreintes de plumes en vaporisant de l'encre sur une plume.

Véronique Bossan, l'une des artistes, est venue lundi pour animer un atelier autour de la peinture de fleurs. Nous avons d'abord observé des fleurs dans le village. Pierre nous accompagnait pour nous indiquer le nom des fleurs. Ensuite, nous nous sommes installés dans la salle du conseil de la mairie et nous avons choisi une fleur ou une feuille que nous avons dessinée sur une feuille A4. Puis nous avons essayé de peindre cette fleur ou cette feuille sur une grande feuille de papier avec de la gouache. C'était génial !

Après l'atelier, nous sommes allés visiter l'exposition, qui est restée en place à la salle des fêtes afin de permettre à tous les enfants d'observer le travail des artistes de tout âge.

Quelle fierté d'avoir exposé notre travail aux yeux de tant de visiteurs !



## CLASSE DE CE1-CE2 : Chemin de Peintres

**Lowan** : J'ai bien aimé peindre les fleurs en grand. J'ai bien aimé le light painting libre.

**Sacha** : J'ai bien aimé utilisé le drawing-gum parce qu'on pouvait peindre à l'encre par-dessus le dessin sans que l'encre recouvre l'ombre.

**Maxime** : J'ai bien aimé décalquer le contour de l'avion pour faire comme une ombre.

**Evan** : J'ai bien aimé dessiner puis peindre la grande fleur.

## Crosse québécoise :

**Camille :** Nous avons fait une rencontre de crosse québécoise avec la classe de Catherine. Nous avons fait des matchs. La crosse québécoise est un sport pratiqué au Canada et aux Etats-Unis.

**Marie :** Pendant la rencontre de crosse québécoise, j'ai fait 5 balles couvertes. On protège la balle avec la crosse et personne ne peut nous la prendre. Nous jouons avec une crosse spéciale (un manche et un panier). Le but du jeu est de marquer des buts. J'ai bien aimé quand Faustine m'encourageait depuis le bord du terrain car je n'en pouvais plus !

**Alessio :** Dans ce jeu, nous n'avons pas le droit de marcher avec la crosse. Il faut courir et on peut faire des passes.

**Sacha :** J'ai bien aimé la crosse québécoise parce que j'ai fait plein d'actions quand j'étais gardien.

**Jade :** J'ai bien aimé quand le maître a joué avec nous lors des entraînements. La crosse québécoise est un peu difficile car quand on met la crosse en arrière, la balle peut tomber.

**Louis :** Pendant la rencontre de crosse québécoise, j'ai fait 8 arrêts quand j'étais gardien.

**Inès :** À la rencontre sportive, notre équipe a perdu mais nous nous sommes bien amusés. J'ai fait 2 balles couvertes.



## Projet Clément aplati :

**Charlotte :** Dans notre classe, 2 élèves se sont fait aplatis par le tableau des CE2 : Clément et Clémentine.

**Lilou :** Nous avons mis les Clément et Clémentine dans une enveloppe et j'ai bien aimé les mettre dans la boîte aux lettres.

**Faustine :** Ils sont partis dans des écoles (en Bretagne, à Auxerre, en région parisienne, et en Lozère) pour vivre des aventures avec nos correspondants.

**Garance :** J'ai bien aimé le projet Clément aplati. Nous avons fait des Clément et des Clémentine en papier. Puis nous les avons plastifiés et nous les avons envoyés par courrier. Je suis trop contente car mon Clément va partir en Bretagne.

**Noah & Roman :** J'ai bien aimé colorier un Clément et une Clémentine puis les découper.

**Alessio :** Le projet Clément aplati vient d'une histoire où un personnage, Clément, s'est fait aplatis par un tableau d'affichage. Comme il est tout plat, il peut aller de partout. Il part ainsi voyager dans une enveloppe avec un sandwich et du lait. On a fait la même chose avec nos 2 élèves.

**Sacha :** J'ai bien aimé colorier Clémentine parce qu'on s'est appliqué pour le faire et en plus j'adore colorier et c'est cool parce qu'elle va voyager en Bretagne.



## CLASSE DES CMI-CM2 : Chemin de Peintres

**Christopher :** Nous avons rencontré Véronique Bossan et nous avons fait de la peinture.

**Mehdi :** J'ai bien aimé aller dans le village pour chercher des fleurs et les dessiner.

**Célia :** J'ai bien aimé travailler avec Véronique, elle m'a appris à peindre de beaux pétales de fleurs.

**Nathan :** J'ai bien aimé les croquis et peindre les fleurs.

**Méline :** Je trouve que mon croquis était plus joli que ma vraie peinture.



## La TDV (Traversée de la Drôme à Vélo)

**Tess :** J'ai hâte de faire la TDV même si je sais qu'il faudra faire beaucoup de kilomètres.

**Marine :** Je suis partante pour la faire !

**Maybelle :** Je suis impatiente car j'ai hâte de dormir dans des gymnases et des salles des fêtes.

**Laura :** J'ai très envie de la faire et j'espère que je ne vais pas me blesser avant de partir.

**Mathias** : J'ai envie de montrer à papa que je suis capable de le faire.

**Quentin** : J'ai envie de faire la TDV car j'aime beaucoup le vélo.

**Dorian** : J'ai hâte car le vélo c'est mon sport préféré.

**Fabio** : J'ai hâte de partir une semaine.

**Luan** : J'ai hâte car il y aura mamie.

## Rencontre sportive : le mardi 17 octobre 2017



**Enola** : Nous avons fait un tournoi de crosse québécoise avec la classe de CE1/CE2.

**Noé** : J'ai bien aimé cette rencontre sportive.

**Romane** : Je me suis très bien amusée.

**Méline** : Nous avons des feuilles pour observer ceux qui jouaient sur le terrain.

**Léane** : J'ai bien aimé même si je suis arrivée en 3<sup>ème</sup>.

**Luan** : J'étais vraiment déçue de ne pas pouvoir faire le tournoi parce que j'avais mal aux doigts.

**Gabriel** : J'ai bien aimé mais je suis déçu de ne pas avoir gagné.

**Louis** : J'ai bien aimé mais on était un peu trop nombreux sur le terrain.

**Maéva** : J'ai bien aimé jouer même si j'avais mal au cou, j'ai quand même essayé.

**Enzo** : J'avais une bonne équipe, j'aurais aimé finir premier mais deuxième c'est bien.

**Joachim** : Avec mon équipe, nous n'avons pris qu'un but pour tous les matchs.

## TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : Semaine bleue



À l'occasion de la semaine bleue, quelques jeunes et moins jeunes retraités sont venus partager un peu de leur temps avec les enfants de l'école. Au programme : pétanque, foot, art floral, bricolage et exposition de photo...

La semaine s'est terminée sur un repas pris en commun dans la salle des fêtes. Les enfants ont adoré !

## NOUVEL ARRÊT DE BUS

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, un nouvel arrêt de bus sera mis en place au droit du lotissement « Libat ». Avant d'être pérennisé, dans un premier temps, de janvier à juillet 2018 celui-ci sera en phase de test.

## RENDEZ-VOUS DANS LES POINTS JEUNES POUR LES 14-17 ANS

Vous avez entre 14 et 17 ans, envie de faire une partie de baby-foot, de ping-pong, d'écouter de la musique, de monter un projet, discuter tout simplement ou de découvrir le Point Jeunes (sans inscription), venez les **mercredis après-midi à partir de 14h à la salle basse de la mairie de la Baume d'Hostun.**

N'hésitez pas à vous y rendre, l'animatrice Marilyne Neza vous y attend ! (06.80.91.52.17)

# En mairie

## ÉTAT CIVIL : - naissances



**Ethan et Nessa,** le 16 octobre 2017 au foyer de Floriane Pascal et Jean-Christophe Rollin, 161, Chemin des Paillonnières.

Nous leur souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents.

RAPPEL : Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à [mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr)

## LES PACS SONT ARRIVÉS EN MAIRIE AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Depuis le 1er novembre, la gestion des pactes civils de solidarité (Pacs) est devenue une nouvelle compétence obligatoire des officiers d'état civil des communes. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers. Plus d'informations sur [www://service-public.fr](http://www://service-public.fr)

## URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 12 septembre 2017 autorisant M. TORRES Manuel à réaliser une extension de la maison individuelle – 11 Chemin de la Draye

### - Déclaration préalable

- Arrêté du Maire du 26 septembre 2017 autorisant M. MISTRAT Patrick à l'installation de panneaux photovoltaïques – 442 route des Richards
- Arrêté du Maire du 6 octobre 2017 autorisant M. BADOY Stéphane à la modification d'une façade et changement des menuiseries extérieures – 2 Rue de l'Eglise
- Arrêté du Maire du 14 octobre 2017 autorisant M. MOCQ Sébastien à la réalisation d'une clôture – 449 Route des Richards
- Arrêté du Maire du 18 octobre 2017 autorisant Mme DUC Sandra à l'extension d'un abri de jardin – 178 Chemin des Buissonats
- Arrêté du Maire du 18 octobre 2017 autorisant M. CLUZE Eric à la réalisation d'un mur de soutènement – 3 chemin de la Draye

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er novembre 2001 et le 31 décembre 2001 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.

En vous connectant à [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr), vous pourrez réaliser cette formalité.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Afin de célébrer l'armistice du 1<sup>er</sup> conflit mondial et d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés pour la nation, la commune vous propose de nous retrouver à **11h30** devant la mairie avant de monter au cimetière.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie.

## DATES À RETENIR :

→ Les vœux du maire auront lieu le **vendredi 12 janvier à 18h30 à la salle des fêtes**. Tous les villageois, petits ou grands, anciens ou nouveaux habitants sont cordialement invités.

→ Le repas des anciens aura lieu le **dimanche 14 Janvier à 12h**.

Des précisions vous seront apportées dans la prochaine Vie Communale.

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES EN 2018 : Avis aux électeurs

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si la démarche du recensement militaire a été réalisée en mairie de La Baume d'Hostun). En dehors de cette situation (déménagement, 18 ans, obtention de la nationalité française...), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire et ce au plus tard le 31 décembre 2017. Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## DÉLIVRANCE DES TITRES – CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le début de l'année 2017, l'État modernise les démarches liées aux titres réglementaires pour permettre aux usagers d'avoir un accès plus aisé aux procédures. Au cours du premier trimestre, il a été mis en place les nouvelles modalités relatives à la délivrance de la carte d'identité. Il s'agit à présent de rénover les démarches liées au permis de conduire et au certificat d'immatriculation. Tout comme pour la délivrance des passeports et cartes nationales d'identité, le plan préfectures nouvelle génération prévoit à compter du 6 novembre prochain la mise en place des CERT (Centre d'expertise et de ressource titres) – Certificat d'immatriculation des Véhicules et Permis de Conduire – pour le département de la Drôme. Ceci entraîne donc la fermeture des guichets des préfectures et sous-préfectures.

Ces télé-procédures relatives à ces titres étaient déjà disponibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) <https://ants.gouv.fr> ou en ligne sur le site de la préfecture de la Drôme <http://www.drome.gouv.fr>, rubrique « Démarches en ligne ». Cela concerne le permis de conduire, qui peut dès maintenant être demandé par Internet sans se déplacer :

- Inscription à l'examen du permis de conduire ;
- Demande d'un titre en cas de réussite à l'examen ou en cas de vol, perte, détérioration, expiration de la durée de validité, changement d'état civil, conversion de brevet militaire, validation de titre ou diplôme professionnel

Pour effectuer la démarche en ligne, l'utilisateur doit créer au préalable un compte sur le site de l'ANTS. Il doit conserver les identifiants attribués, pour pouvoir effectuer la suite de la demande. Depuis le 11 septembre, l'utilisateur qui souhaite un permis international doit faire la demande auprès de la Préfecture de la Loire Atlantique, CERT EPE-PCI. Plus d'informations sur le site <http://www.drome.gouv.fr>, rubrique permis de conduire.

L'ANTS <https://ants.gouv.fr> propose également une démarche en ligne pour les demandes liées au certificat d'immatriculation (carte grise) en cas de perte, de vol ou de détérioration. Il peut s'agir :

- D'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- D'une demande de changement d'adresse ;

- De demande de changement de titulaire ;
- D'une déclaration de cession d'un véhicule.

La demande de duplicata du certificat d'immatriculation du véhicule ne nécessite donc plus de déplacements en préfecture. Une simple connexion Internet suffit pour réaliser cette procédure en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Pour les certificats d'immatriculation, l'utilisateur peut également se rendre chez un des 300 professionnels de l'automobile du département. La liste peut être consultée sur <http://www.drome.gouv.fr>, rubrique certificats d'immatriculation.

L'utilisateur qui n'a pas d'internet à son domicile pourra se rendre soit dans les mairies ou à la maison des services au public (MSAP) à Hostun qui dispose d'un espace numérique.

## FILS TÉLÉPHONIQUES - ÉLAGAGE

*Des branches d'arbres au bord d'une voie communale touchent des fils téléphoniques et provoquent des coupures de téléphone et d'Internet. Qui doit faire élaguer les arbres ?*

C'est aux propriétaires des arbres touchant les lignes de téléphone de procéder à leur élagage.

Le maire agit sur la base des dispositions qui prévoient l'exécution d'office des travaux d'élagage aux frais du propriétaire des arbres qui avancent sur les voies ([art. L 2212-2-2](#) du CGCT pour les voies communales ; [art.D161-24](#) du code rural et de la pêche maritime pour les chemins ruraux) ainsi que sur la base de [l'article L47](#) du code des postes et communications électroniques : le gestionnaire de la voirie « doit prendre toutes dispositions utiles pour permettre l'accomplissement de l'obligation d'assurer le service universel des communications électroniques ». [L'article L 65](#) du même code punit de 1500€ d'amende le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau ouvert au public.

## AIR INTÉRIEUR : pour avoir un bon air chez vous, découvrez les bons réflexes !

Savez-vous que l'air intérieur des logements est souvent bien plus pollué que celui de l'atmosphère extérieure ? Pour améliorer cette situation, les bons réflexes :

- aération (10 minutes par jour au minimum) et chauffage (ne pas surchauffer et vérifier les appareils de chauffage pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone) ;
- ménage (pas de surdosage avec les produits d'entretien, les stocker dans des endroits ventilés, éloignés des sources de chaleur) ;
- cuisine (activation de la hotte au moment de la cuisson des aliments) et salle de bain (aération après la douche ou le bain pour éviter la prolifération des moisissures) ;
- ambiance (ne pas fumer à l'intérieur, utiliser avec modération l'encens et les bougies parfumées) ;
- décoration, bricolage et aménagement (aération après les activités de bricolage, utilisation des produits étiquetés A+) ;
- animaux (les laver régulièrement) et végétaux (pas d'effet prouvé sur la diminution des polluants de l'air) ;
- apports extérieurs (ne pas aérer aux heures de pointe du trafic routier, faire mesurer la concentration en radon qui est un gaz radioactif naturel).



## VIGILANCE - CAMBRIOLAGES



Noël approche. Vous allez probablement anticiper vos achats. Les cadeaux vont être prochainement achetés. Attention aux voleurs : **4 cambriolages ont été signalés en mairie de la Baume d'Hostun sur le dernier mois.**

Pensez à bien fermer portes et fenêtres avant de quitter votre domicile.



## SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2017

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, RIQUET Guy, MORIN Claire, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MILLON Cédric  
Excusé(s) : GRAVELOT Franck qui a donné pouvoir à POUILLY Jean-Marie

### TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU AUX RAYONS ULTRA-VIOLETS – ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Une consultation pour deux lots (lot n° 1 – Travaux Adduction en Eau, Chaudronnerie et automatisme // lot n° 2 : Terrassement /voirie) a été lancée en date du 27 juillet. Les entreprises ont été invitées à déposer leur dossier au plus tard le 8 septembre 2017 à 12 h. Vingt dossiers ont été retirés (informations extraites du portail de dématérialisation des marchés publics). Un dossier a été déposé.

Pour le lot n° 1 - Travaux AE, Chaudronnerie et automatisme

- Estimation HT : 49 326.78 € Aucun dossier. Ce lot est déclaré infructueux.

Pour le lot n° 2 – Terrassement / Voirie

- Estimation HT : 2 580.00 €

Désignation	Mini TP 26
Montant des travaux HT	2 020.00 €

Une seconde consultation a été lancée, en date du 11 septembre, pour le lot n° 1. Quatre entreprises ont déposées leur offre.

- Estimation HT : 49 326.78 €

Désignation	CTR	AQUALIANS	BELLE Environt	CHATTE
Montant des travaux HT	45 886.42 € Dossier adm. non fourni et pièces du marché non rempli	42 018.00 €	40 524.33 €	37 926.05 €

Le lot n° 1 a été attribué à l'entreprise BELLE Environnement pour un montant de 40 524.33 € HT et le lot n° 2 à l'entreprise MINI TP 26 pour un montant de 2 020.00 € HT.

### ÉTUDE SUR LE PROJET D'ENSEMBLE « LA NOYERAIE » - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La consultation a été lancée en date du 6 mars 2017. Celle-ci s'est réalisée en deux temps. Les bureaux d'études ont été invités à déposer un dossier de candidature, constitué de la composition et compétences de l'équipe, la qualité des références présentées et les moyens matériels et humains, au plus tard le 14 avril à 12 h. Après examen, 5 candidats ont été invités à proposer une offre méthodologique et financière à déposer au plus tard le 29 août. Un entretien avec ces derniers s'est déroulé dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Dix-neuf candidatures ont été déposées et examinées. Cinq candidats ont été invités à poursuivre :

- BEAUR de ROMANS SUR ISERE – Rencontre à 14h
- AXE SAONE de LYON – Rencontre à 14h45
- Atelier OSTRAKA de ROBION – Rencontre à 15h30
- ECOL STRATEGIE de l'ETRAT – Rencontre à 16h15
- PLANED SCOP d'AIX EN PROVENCE – Rencontre à 17h

Le bureau d'études « AXE SAONE » a fait connaître, en juillet, qu'il ne souhaitait pas poursuivre ce dossier en raison d'une surcharge de travail.

Au terme des auditions et de l'examen des offres financières,

	Nombre de journées	Prix HT
BEAUR	32,50	19 000,00 €
OSTRAKA	49,00	26 240,00 €
PLANED SCOP	56,00	31 125,00 €
ECO STRATEGIE	69,95	38 472,50 €

Il est proposé de retenir le cabinet BEAUR de Romans pour un montant HT de 19 000.00 €.

**RESTAURATION DU MUR ET DE LA VIERGE – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME (annule et remplace la délibération du 22/03/2017)**

Suite à un appel des services de la Région, ils nous ont informés que le montant minimal d'attribution est fixé à 1 200 € par dossier. Ils nous invitent à reprendre le plan de financement de ce dossier de la façon suivante :

<b>RESTAURATION DU MUR ET DE LA VIERGE</b>	<b>TOTAL</b>
Total Travaux HT	<b>3 150,00</b> €

Le nouveau plan de financement proposé ci-après est approuvé :

Enveloppe départementale	1 260,00 €
Plan Ruralité	1 260,00 €
AUTOFINANCEMENT (fonds propres)	630,00 €

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 – RÉMUNÉRATION DE L'AGENT RECENSEUR**

La commune est tenue d'effectuer le recensement de l'ensemble de sa population dans la période comprise entre le 18 janvier et le 17 février 2018.

Il y a lieu de fixer la rémunération de l'agent recenseur. Il précise également que deux demi-journées de formation des agents recenseurs de l'enquête de recensement seront organisées par les services de l'INSEE. La rémunération a été fixée comme suit :

- Une partie fixe pour la rémunération du temps passé en formation, soit : 6 heures rémunérées au SMIC.
- Une partie proportionnelle à la collecte de 6.56 € par logement recensé

## **VALENCE ROMANS AGGLO – APPROBATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL**

Le pacte financier et fiscal a été approuvé par Valence Romans Agglo, le règlement des fonds de concours et les conditions de révision de l'attribution de compensation se trouvent donc modifié.

La proposition de condition de révision de l'attribution de compensation s'inscrit en cohérence avec les rapports de Commission locale d'Evaluation des transferts de Charges (CLECT) puisqu'il n'affecte pas l'évaluation de ces dernières.

Le conseil communautaire a défini la « Solidarité territoriale » comme un des cinq piliers du projet de territoire déclinant ainsi un pacte financier et fiscal qui inclut le règlement de fonds de concours ainsi qu'une réflexion sur le partage du foncier bâti économique.

Le projet de pacte financier et fiscal qui acte notamment des relations financières entre la Communauté d'agglomération et ses communes-membres dans le cadre de la fusion est approuvé. Il est proposé de retenir la condition de révision des attributions de compensation suivante : minoration de l'attribution de compensation à compter de 2018 sur la base de 50 % de la croissance du produit communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties issue de l'augmentation physique des bases économiques en prenant en référence l'année 2016, ce prélèvement est limité à un équivalent taux de 10,55 %, il induit une délibération conforme de notre commune sur ce principe,

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ÉCANCIFIÈRE – RAPPORT ANNUEL 2016**

Comme tout Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), le Syndicat Intercommunal de l'Écancifière a l'obligation de présenter son rapport annuel. Le Conseil Municipal en a pris acte.

## **COMMUNE D'HOSTUN – AVIS SUR RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE DE SABLES SILICEUX ET KAOLINIQUES DE SIBELCO FRANCE**

La société SIBELCO France a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation de renouvellement et d'extension en profondeur d'une carrière de sables siliceux et kaoliniques sur le territoire de la commune d'Hostun.

Cette demande est soumise à une enquête publique d'un mois, dans les communes intéressées par le projet, qui se déroule du 18 septembre au 19 octobre inclus.

Actuellement, SIBELCO France exploite plusieurs carrières dans les sables éocènes du flanc ouest du Vercors, dont la carrière de « Merles Nord » située sur la commune d'Hostun.

Aujourd'hui, l'exploitation de cette dernière est limitée à la côte 324.5 et la durée de vie du site est de 3 ans, c'est pourquoi l'approfondissement de l'exploitation jusqu'à la cote 300 m NGF est sollicité afin de prolonger la durée de vie du site.

L'autorisation est sollicitée pour une durée de 17 ans, soit 15 ans d'extraction, afin de correspondre au terme de l'autorisation d'exploitation de la carrière de « Merles Sud » fin 2030, plus 2 années pour procéder à la remise en état du site.

SIBELCO France est propriétaire de l'ensemble des parcelles concernées. La poursuite de l'exploitation de la carrière ne nécessite en elle-même aucune nouvelle construction. Les autorisations de défricher nécessaires à l'exploitation de carrière ont déjà été accordées en 2002, 2008 et 2010, et qu'aucune extension de défrichements n'est nécessaire dans le cadre de l'approfondissement de la carrière de « Merles Nord ».

En ce qui concerne la maîtrise du ruissellement, SIBELCO France a souhaité également améliorer son dispositif de gestion des eaux pluviales.

Considérant les retombées économiques directes et indirectes sur notre secteur, le conseil municipal n'a pas émis d'avis défavorable à la demande de SIBELCO France Toutefois, SIBELCO France devra veiller à limiter les nuisances pour la population locale pendant son exploitation et à sa remise en état du site (voir à gérer éventuellement le problème des moustiques, ...).

## **RÉGIE PERMANENTE POUR L'ENCAISSEMENT DES RECETTES « CULTURELLES » – TARIFS**

Un spectacle « Mes boîtes » proposé avec la Compagnie Songes de Bourg les Valence aura lieu le Dimanche 12 novembre 2017 à 17h à la Salle des fêtes. Les tarifs suivants ont été fixés :

Prestations	Prix unitaire
Droit d'entrée à partir de 11 ans	3.00 €
Droit d'Entrée Enfant (âge primaire)	2.00 €
Droit d'Entrée Enfant	Gratuit pour les – de 5 ans

# L'Agglo

## RUBAN BLANC

Dans le cadre de la campagne « Ruban blanc Drôme », Valence Romans Agglo s'est rattachée à la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, l'association drômoise d'aide aux victimes d'infractions REMAID, le CIDFF de la Drôme et la Ville de Valence.

L'Opération « Ruban Blanc » a pour objectif de sensibiliser aux diverses formes de violences dont les femmes sont victimes et d'amener à une mobilisation pour qu'elles disparaissent et à porter le ruban blanc, en particulier lors de la journée internationale fixée le 25 novembre.



## TERRES ANIMÉES

Valence Romans Agglo lance la 1ère édition de l'évènement « **Terres Animées** », du 19 au 26 novembre 2017. Une semaine de festivités pour mettre à l'honneur les richesses du monde agricole local, ses produits, ses savoirs faire et les enjeux pour notre alimentation !

→ **Toute la semaine**, de nombreuses animations sont proposées sur l'ensemble du territoire, grâce à la mobilisation de nombreux partenaires : portes ouvertes des jardins collectifs et potagers, ateliers cuisine et de transformation, marché et dégustation de produits, menus spécifiques dans vos restaurants, projection-débat et conférence....

→ **Dimanche 26 novembre** est également organisée une journée festive à Châtillon Saint Jean, avec un marché de producteur, des ateliers d'expérimentation, jeux et exposition, débats et spectacles...

Soyez nombreux, petits et grands, à profiter de ces belles occasions pour mieux connaître les richesses de notre terroir et ainsi ... **ré en Champs'T** notre alimentation !

Entrée libre et gratuite pour toutes les animations.



Le programme complet est disponible sur : [www.valenceromansagglo.fr](http://www.valenceromansagglo.fr)

## PORTES OUVERTES DU SYTRAD du 18 au 25 novembre

Le SYTRAD ouvre du **18 au 25 novembre 2017** au **Grand-Public** les portes de ces installations de traitement des déchets.

Ainsi, les habitants du territoire pourront découvrir :

- Le centre de tri des collectes sélectives de **Portes-lès-Valence**, à travers une visite de site - *le samedi 18 novembre – de 8h30 à 15h00.*
- Le centre de valorisation de **Saint Barthélemy de Vals**, autour d'ateliers pédagogiques – *le mercredi 22 novembre – à 13h00 et 15h30.*
- Le centre de valorisation de **Beauregard-Baret**, à travers une visite de site – *le mercredi 22 novembre – de 18h00 à 19h00.*
- Le centre de valorisation d'**Etoile sur Rhône**, à travers une visite de site - *le samedi 25 novembre – de 13h30 à 16h00.*

[Visite sur inscription : www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)

# INFOS DU SMABLA – STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE



## STOP AUX LINGETTES : un nouveau fléau

Le discours cynique des publicitaires qui insistent sur le fait qu'elles sont biodégradables et qu'elles sont même : « *Jetable dans les toilettes* ».

Biodégradables ? Oui, dans une certaine mesure, mais surtout très résistantes et pas dissoutes instantanément contrairement au papier toilette.

Une fois dans les réseaux d'assainissement, elles s'amalgament, forment des amas de fibres, s'enroulent autour des matériels et équipements électromécaniques entraînant bouchages de conduites, pannes et casses d'équipements.

Jetez-les dans les poubelles mais pas dans les WC, tout comme les serviettes hygiéniques et leurs applicateurs, serpillères, cotons tiges et autres préservatifs... la liste est longue !

**Les toilettes ne sont pas une poubelle !**

**Coût des lingettes :** En 2 mois, c'est plus d'une dizaine d'interventions pour déboucher des conduites, débloquer des pompes d'assainissement, des capteurs de niveau à cause des lingettes et des interventions pour déboucher des vannes soit au total plus de 30 heures d'interventions !

Aidez-nous à conserver nos équipements en état de bon fonctionnement, à réduire les coûts d'exploitation et d'entretien des matériels... ce qui évitera, par ricochet, d'alourdir la facture de l'assainissement.

**Petit rappel de la réglementation :** Article R 1331-2 du code de la santé publique et Article 13 de l'arrêté du 21 juillet 2015, « Ne sont pas déversés dans le système de collecte des eaux usées :

- les matières solides, liquides ou gazeuses susceptibles d'être toxiques pour l'environnement, d'être la cause, soit d'un danger pour le personnel d'exploitation ou pour les habitants des immeubles raccordés au système de collecte, soit d'une dégradation des ouvrages d'assainissement et de traitement, soit d'une gêne dans leur fonctionnement ;
- les déchets solides (lingettes, couches, sacs plastiques...), y compris après broyage.



# Le mot des Associations

## Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu **le mercredi 22 novembre** :

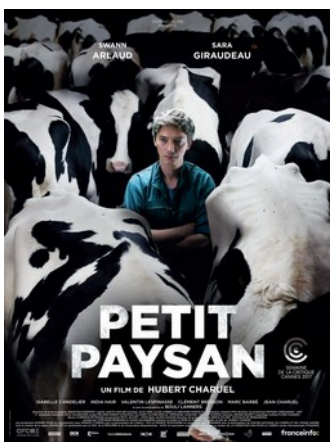


→ à 17h30 **DANS LA FORÊT ENCHANTÉE DE OUKYBOUKY**

Date de sortie 4 octobre 2017 (1h12 min)  
Réalisé par Rasmus A. Sivertsen  
Avec Erwin Grunspan, Maxime Donnay, Mikael Sladden, etc.  
Genre Animation

Synopsis et détails (à partir de 3 ans)

Il fait bon vivre dans la Forêt de Oukybouky. Pourtant, les souris Lucien et Sam la Vadrouille, Maître Lièvre et la Famille Écureuil doivent rester prudents car certains voisins ont parfois le ventre creux et les dents longues... Quand Marvin le Renard et Horace le Hérisson tentent de croquer Lucien et sa grand-mère, les habitants de la forêt décident d'agir. Mais comment persuader Marvin et Horace qu'ils devront désormais remplir leurs assiettes avec des noisettes ?



→ à 20h **PETIT PAYSAN**

Date de sortie 30 août 2017 (1h30 min)  
Réalisé par Hubert Charuel  
Avec Swann Arlaud, Sara Giraudeau, Bouli Lanners, etc.  
Genre Drame

Synopsis et détails

Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver.

**Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte**

Les prochaines séances auront lieu le mercredi 20 décembre avec "Opération Casse Noisette 2" à 17h30 et "Knock" à 20h.

## Art Floral

Comité des fêtes

La prochaine rencontre aura lieu le **samedi 25 novembre** à 9h à la salle des fêtes .

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire au plus tard le 15 novembre, veuillez vous adresser à l'animatrice bénévole Jacqueline Pinet (Tél : 04 76 64 30 83)

# Club des Jeunes retraités Comité des fêtes

Les jeunes et moins jeunes retraités sont invités à se retrouver le **vendredi 10 novembre** à partir de 14h sur la scène de la salle des fêtes pour les activités habituelles (jeux de cartes, petite randonnée, pétanque,...)

**À noter :** Voici la date du prochain repas...

Le **vendredi 15 décembre à 12h** aura lieu à la salle des fêtes un repas "**sanglier**". Tous les retraités y sont invités. Veuillez vous inscrire pour cela auprès de René et Colette Eynard (04 75 48 43 81) avant le 5 décembre.



## Repas « POT AU FEU »

**Rappel :** Si vous souhaitez participer au repas dansant du Comité des Fêtes le **samedi 18 novembre** il vous faut **réserver avant le 10 novembre** auprès de Céline Martel (06.79.55.76.06)

## Pétanque Baumoise



Depuis sa création en 2011, l'équipe vétérans de la Pétanque Baumoise a su progresser jusqu'à atteindre le titre de Champion de la Drôme 2<sup>ème</sup> division !

Ainsi, elle a accédé à la 1<sup>ère</sup> division cette saison.

L'équipe sénior s'est maintenue en 3<sup>ème</sup> division.

**À retenir :** Prochaine matinée boudin samedi 2 février 2018 !

## Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR organise sa **matinée boudin-caillettes** pour participer au financement de son action sociale le **dimanche 19 novembre** de 8 h 30 à 12 h sur le parking U express à CHATUZANGE LE GOUBET.

Les commandes peuvent être effectuées auprès des bénévoles des villages (pour la Baume : Marie-France Pellerin : 04 75 48 41 23 ou Mireille Palayer : 06 71 66 23 28) ou des salariés, ou envoyées à l'ADMR 62, rue des Monts du Matin 26300 CHATUZANGE LE GOUBET avec le règlement correspondant, au plus tard le 10 novembre.

La livraison sera effectuée par les bénévoles le samedi après-midi 18 novembre, ou bien vous pourrez la récupérer devant le magasin U.



## Familles Rurales de Jaillans et des environs

→ **Vendredi 17 novembre : Soirée Parentalité "Savoir poser des limites à son enfant"**  
Entrée libre et gratuite à 20h salle du patronage à Jaillans. Infos : 04 75 48 86 54 / 06 18 63 16 61

→ **Vendredi 24 novembre 2017 à partir de 19h30 : Soirée Jeux en Famille**  
Entrée libre et gratuite à la Ludothèque d'Eymeux. Infos auprès de Nissa : 06 68 89 65 42



# Orchestre d'Harmonie d'Hostun



## PAËLLA sur réservation

Si vous souhaitez soutenir notre association, vous pouvez réserver dès à présent **une ou plusieurs parts de paëlla** (préparée avec soin par Éric) au 06 13 39 55 51 ou 06 23 67 77 79  
**8€ la part très copieuse**

À retirer le **dimanche 12 novembre 2017** à la salle des Fêtes d'Hostun à partir de 10h30.

# Les Pas Pressés

## Programme des randonnées de novembre et décembre :

Date	Lieu	Public	Départ	Dénivelé	Durée	Difficulté	Organisateur
Ma 14/11	Autour de St André départ de Beauvoir	tout	8h	800m	6h	Peu difficile	Jacques.ribon@wanadoo.fr
Ma 14/11	Vassieux B St Genix-Aiglette	Tout	8h	800m	5h30	Peu difficile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Di 19/11	Château Julien (Corrençon)	Adultes /ados	8h30	500m	4h30	Facile	Robert Jacquier : 04 75 48 80 45
Ma 21/11	Le tour des Cournouzes	Tout	7h30	1050m	7h30	Peu difficile	Jacques.ribon@wanadoo.fr
Ma 21/11	La Chapelle – Carri	Tout	8h	550m	5h30	Peu difficile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Ma 28/11	St Agnan – Pas du pré	Tout	8h	600m	5h30	Peu difficile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Ma 28/11	Col Vert	Tout	7h30	900m	5h30	Peu difficile	Jean Nivon : 04 76 64 58 79
Di 03/12	Pas de l'Aulagnier – Musan	Adultes /ados	8h30	800m	5h	Peu difficile	Robert Jacquier : 04 75 48 80 45
Ma 05/12	Claveyson	Tout	8h	530m	6h	Peu difficile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Ma 12/12	Rando de Noël et repas surprise !	Tout	8h30	Faible	2h30 max	Facile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21 Date limite d'inscription 4/12

# Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Dates	1 <sup>ère</sup> Messe	2 <sup>ème</sup> Messe
<b>samedi 11 novembre</b>	<b>18h St DIDIER</b> 1 <sup>er</sup> TF eucharistie + 1 <sup>ère</sup> étape baptême 7/12 ans	
<b>dimanche 12 novembre</b>	<b>10h45 CHATUZANGE</b>	<b>9h MEYMANS</b>
<b>samedi 18 novembre</b>	<b>18h BEAUREGARD</b>	
<b>dimanche 19 novembre</b> <i>Quête impérée pour le Secours Catholique</i>	<b>10h45 CHATUZANGE</b>	<b>9h BESAYES</b>
<b>samedi 25 novembre</b>	<b>18h EYMEUX</b>	
<b>dimanche 26 novembre</b>	<b>10h45 CHATUZANGE</b>	<b>9h ROCHEFORT</b>

Site Internet de la paroisse :

[www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr](http://www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr)

# MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

Lundi, Mardi  
de 8h30 à 12h

Mercredi  
de 16h à 19h

Vendredi  
de 11h à 16h30

Samedi  
de 9h à 12h

(Ouvert si la date  
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :  
**Mercredi et Samedi  
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :  
Manuel GUILHERMET,  
Maire

Édité et publié par la  
MAIRIE DE  
LA BAUME D'HOSTUN  
en 250 exemplaires

Prochaine  
Vie Communale  
fin décembre

## Dates à retenir :

10 novembre : Jeunes Retraités

11 novembre : Cérémonie

12 novembre : Spectacle familial «Mes Boîtes»

18 novembre : Repas «Pot au feu» du Comité des Fêtes

22 novembre : Cinéma

25 novembre : Art Floral

2 décembre : Marché de Noël

15 décembre : Jeunes retraités + repas «sanglier»

20 décembre : Cinéma

12 janvier : Voeux du Maire à 18h30

14 janvier : Repas des anciens

## ARTISANS, PRODUCTEURS BAUMOIS

Si vous désirez vous faire connaître et apparaître exceptionnellement dans la prochaine édition de la Vie Communale ainsi que sur le site internet de la commune, veuillez remplir ce coupon, glissez le dans la boîte aux lettres de la mairie avec votre carte de visite !

Nom de la société :

.....

Nature de l'activité :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Site internet :

.....

N'oubliez pas de joindre une carte de visite si vous en avez une !